

Les objectifs de développement durable post 2015

Santé et environnement

Plateau Claire
Insee



Mesurer pour comprendre



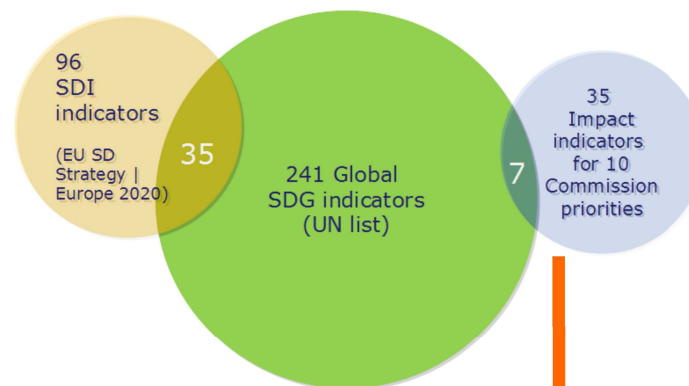
26/04/2017

Adoption d'une résolution ODD

- La Commission statistique de mars 2017 a adopté une résolution ODD. Cette résolution devrait être soumise d'abord à l'ECOSOC puis à l'AG de l'ONU pour une adoption officielle
- Cette résolution
 - ✓ prévoit l'adoption de la liste des indicateurs présentée à la commission statistique de 2017
 - ✓ précise les modalités de révision de cette liste (révision en 2020 et 2025 et « refinements » annuels mineurs
 - ✓ demande d'accélérer la définition des indicateurs et l'adoption de méthode et standards internationaux pour les indicateurs classés en catégorie 3
 - ✓ recommande que les données mondiales soient calculées à partir des données transmises par les Etats, de préférence des données officielles ajustées par les agences internationales si nécessaire, mais de manière transparente
- A la différence des MDGs, non seulement la liste des objectifs et cibles, mais également la liste des indicateurs pourrait être adoptée par l'assemblée générale de l'ONU

L'UE et les ODD

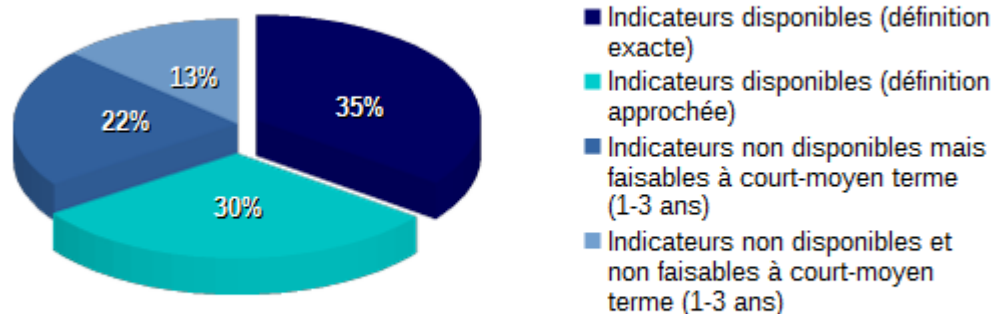
- Une communication de la commission européenne le 22 novembre 2016 sur le développement durable avec en annexe un état des lieux de l'UE pour les SDGs https://ec.europa.eu/europeaid/commission-communication-next-steps-sustainable-european-future_en
- L'objectif est d'analyser la contribution des politiques européennes aux ODD
- La Commission souhaite dans ce cadre, définir un tableau d'indicateurs de développement durable pour le suivi des ODD et la publication d'un rapport annuel qui s'appuierait sur le rapport statistique d'Eurostat . La Commission rapporterait chaque année dans le contexte du High Level Political Forum
- Large consultation avec un retour important des Directions de la commission européenne, des ONG de la société civile et des propositions d'indicateurs en dehors du SSE
- Le tableau de bord sera présenté au prochain comité SSE;
- Un premier rapport statistique est prévu pour novembre 2016



La France et les ODD

- L'Insee en tant que coordinateur du SSP, a lancé une enquête pour identifier les producteurs de données et les sources de données
- Les principaux résultats ont été publiés en octobre 2016
 - ✓ 84% des producteurs de données ont été identifiés
 - ✓ 65 % des indicateurs sont disponibles dans une version exacte ou approchée
- Une première base de données de 110 indicateurs a été publiée sur le site de l'Insee, avec des séries de 2010 à 2015, les metadata et des liens vers des études en lien avec l'indicateur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2654964>

Figure 2.a : Répartition des indicateurs statistiques en fonction de leur disponibilité



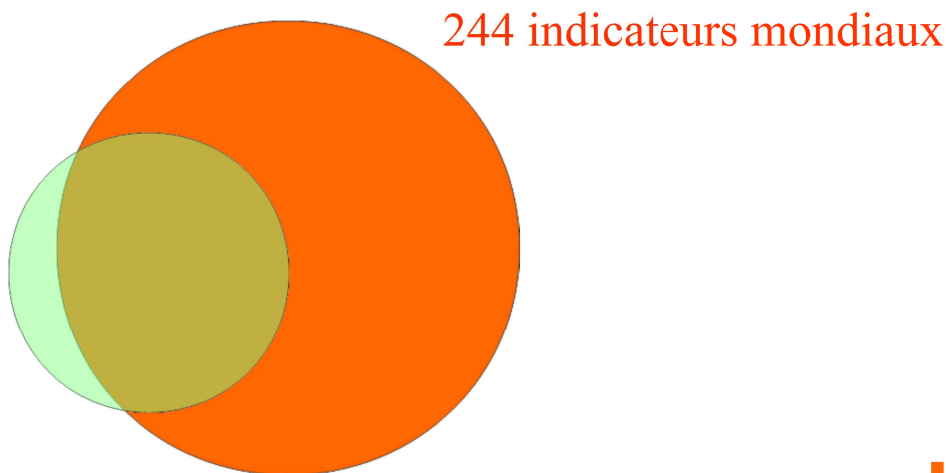
Champ : 190 indicateurs statistiques de suivi pour les ODD dont la disponibilité a été estimée par les services producteurs.

Source : Insee – Recensement des indicateurs de suivi – Juin 2016

Des indicateurs nationaux ODD

- Le service statistique public devra:
 - ✓ fournir aux agences onusiennes les indicateurs pour le reporting mondial
 - ✓ fournir les indicateurs nationaux pour le reporting national ODD notamment au HLPF
- Le reporting national
 - ✓ Mesurer les progrès vers les ODD dans un contexte national
 - Liens forts avec les politiques et les actions nationales
 - ✓ La sélection d'indicateurs nationaux devra être structurée autour des 17 ODD
 - ✓ Etre aligné autant que possibles sur les indicateurs ODD mondiaux

Environ 100 indicateurs nationaux



Un groupe de travail indicateurs

- Le groupe sera rattaché directement au bureau du CNIS compte tenu des domaines thématiques très variés des ODD. Mais il rendra compte aux différentes commissions thématiques
- Pour assurer une communication efficace avec les politiques, la société civile et toutes les parties prenantes, le groupe se composera d'experts des différentes thématiques au sein du SSP, de représentants des administrations concernées, de chercheurs, d'experts de la société civile, de représentants du CNTE
- Il sera présidé par Jean-René Brunetière et les rapporteurs seront Sylvie Eghbal-Téhérani (Insee) et Frédéric Vey (SOeS)
- Il sélectionnera les indicateurs nationaux, en privilégiant les indicateurs immédiatement disponibles (une centaine environ), il identifiera les manques statistiques et proposera des évolutions
- Il commencera à travailler sur les objectifs examinés au prochain HLPF (Objectifs 1,2,3,5,9,14) dans une configuration restreinte (SSP et représentants des ministères) pour expérimenter la méthode de travail



ODD Santé et environnement (objectif 3)

- La santé était déjà un facteur clé de développement dans les MDGs mais est appréhendée dans les ODD dans **une approche plus intégrée** abordant ses déterminants sociaux, environnementaux et économiques dans les différents objectifs
- Environnement et santé est abordé
 - ✓ **dans l'objectif 3 santé et bien être** par une mesure directe du nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol (Objectif 3, Cible 3.9.1, indicateur 3.9.1, 3.9.2 et 3.9.3)
 - ✓ **dans l'objectif 6 eau et assainissement**, en garantissant l'accès à l'approvisionnement en eau salubre et à un assainissement adéquat pour tous (cible 6.1 et 6.2 Indic 6.1.1 et 6.2.1)
 - ✓ **dans l'objectif 7, qui promeut des énergies propres** pour un habitat sain et une vie en bonne santé (cible 7.1, Indicateur 7.1.2)
 - ✓ **dans l'objectif 11, en encourageant une urbanisation des villes** permettant un air plus sain (Cible 11.6 indicateur 11.6.2 sur les particules fines)
 - ✓ **dans l'objectif 12 de production et consommation durable**, qui promeut une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets (cible 12.4 indicateur 12.4.1 et 12.4.2)
 - ✓ **dans l'objectif 13 de lutte contre le réchauffement climatique** et ses conséquences sur les événements extrêmes (cible 13.1 et 13.2 indic 13.1.1)
 - ✓ **dans l'objectif 15 sur la préservation des écosystèmes** pour un environnement sain préservant de la maladie)



ODD Santé et environnement et leur faisabilité (1)

- **Objectif 3.9:** D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol
 - **Indicateur 3.9.1** Taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant
 - OMS en Tier 1 **SOES/Drees- Production pas envisageable dans les prochaines années**
 - **Indicateur 3.9.2** Taux de mortalité attribuable à l'insalubrité de l'eau, aux déficiences du système d'assainissement et au manque d'hygiène (accès à des services WASH inadéquats)
 - OMS en Tier 2 **SOES/Drees- Production pas envisageable dans les prochaines années**
 - **Indicateur 3.9.3** Taux de mortalité attribuable à un empoisonnement accidentel (Tier 3)
 - OMS en Tier 2 **SOES/Drees - Production pas envisageable dans les prochaines années**
- **Objectif 6.1:** D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
 - 6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité
 - OMS et Unicef en Tier 1 **SOES- Indicateur approchant existe**

ODD Santé et environnement et leur faisabilité (2)

- **Objectif 6.2** D'ici à 2030 accès de tous dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plain air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
 - Indicateur 6.2.1 proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon
 - OMS et Unicef en Tier 1 SOES- Indicateur pourrait être construit d'ici deux ans
- **Objectif 7.1** D'ici à 2030 , garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
 - Indicateur 7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres
 - OMS Tier 1 SOeS-Production pas envisageable dans les prochaines années
- **Objectif 11.6** D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale des déchets
 - Indicateur 11.6.1 proportion de déchets urbains solides régulièrement collectés et éliminés de façon adéquate sur le total des déchets urbains solides générés, par ville
 - UN-Habitat/UNSD Tier 2 SOeS- Indicateur existe déjà

ODD Santé et environnement et leur faisabilité (2)

➤ Indicateur 11.6.2 Niveau moyen annuel de particules fines (PM 2,5 et PM 10, par exemple) dans les villes pondéré en fonction du nombre d'habitats

➤ OMS Tier 1 SOeS - Indicateur existe déjà

➤ **Objectif 12.4** D'ici à 2030, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, et réduire nettement les déversements dans l'air, l'eau et le sol afin de minimiser les effets négatifs sur la santé garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

➤ Indicateur 12.4.2 Production de déchets dangereux par habitant et proportion de déchets dangereux traités, par type de traitement

➤ UNSD/UNEP Tier 2 SOeS - Indicateur existe déjà

➤ **Objectif 13.1** Renforcer dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

➤ Indicateur 13.1.1 Nombre de personnes décédées disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes

➤ UNISDR Tier 2

➤ **Objectif 14** Préserver et restaurer les écosystèmes

➤ 14 Indicateurs, moitié en Tier 1 et l'autre en Tier 3, SOeS- 3 existe déjà dans une version exacte ou approchée et 4 pourraient être construits d'ici 2 ou 3 ans

Quelques données publiées par l'OMS



QUEL EST LE TABLEAU GÉNÉRAL ?

La mortalité mondiale est liée pour

23 %

à l'environnement.

Cela représente environ 12,6 millions de décès par an.



COMMENT SONT-ILS RÉPARTIS ?



3,8 millions
dans la Région de l'Asie du Sud-Est

3,5 millions
dans la Région du Pacifique occidental

2,2 millions
dans la Région africaine

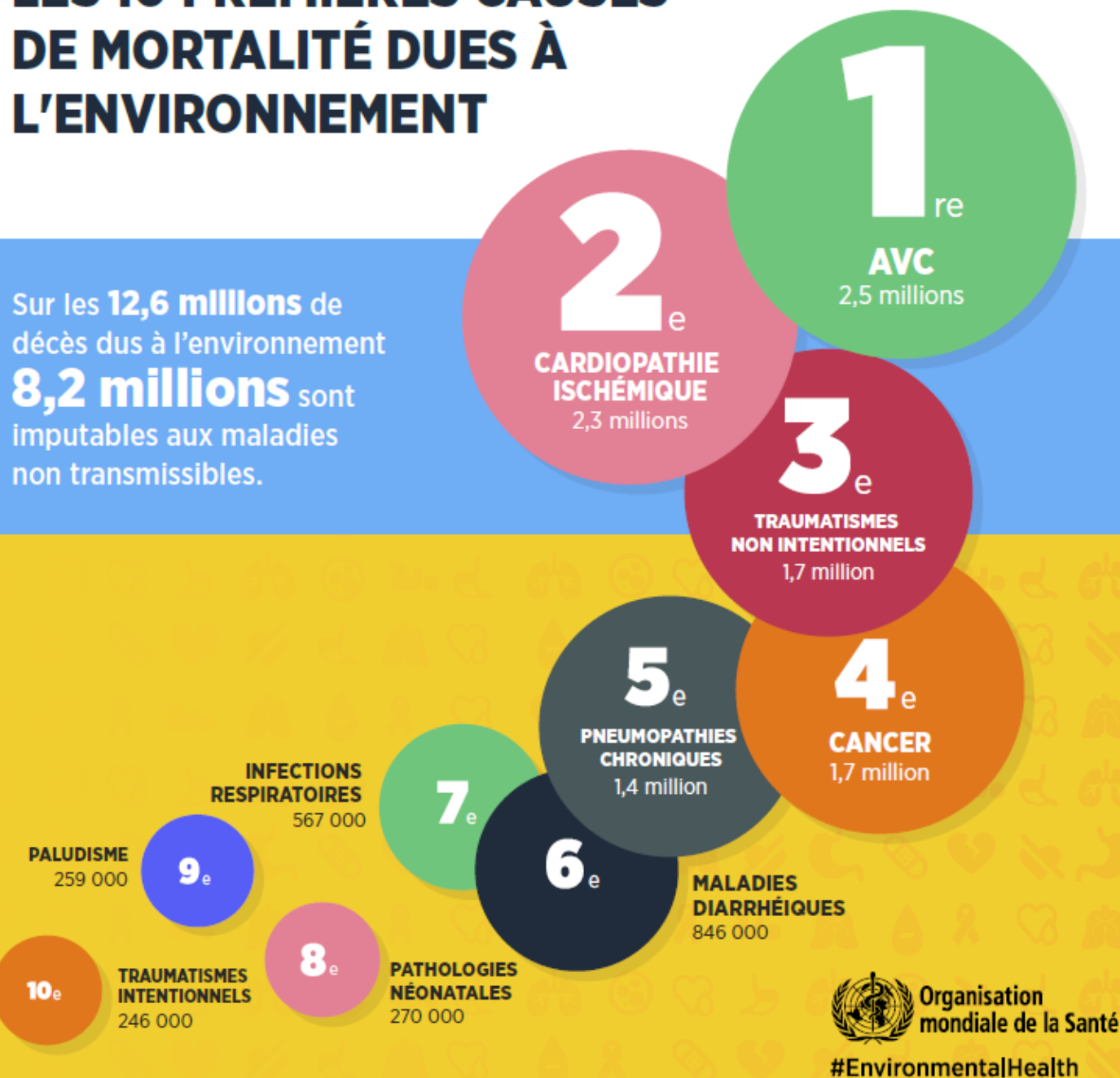
1,4 million
dans la Région européenne

854 000
dans la Région de la Méditerranée orientale

847 000
dans la Région des Amériques

LES 10 PREMIÈRES CAUSES DE MORTALITÉ DUES À L'ENVIRONNEMENT

Sur les **12,6 millions** de décès dus à l'environnement **8,2 millions** sont imputables aux maladies non transmissibles.



Organisation mondiale de la Santé

#EnvironmentalHealth

COMMENT L'ENVIRONNEMENT A-T-IL UN IMPACT SUR NOTRE SANTÉ ?

Les gens sont exposés aux facteurs de risque à leur domicile, sur leur lieu de travail et dans leurs communautés du fait :

DE LA POLLUTION DE L'AIR

À l'intérieur des habitations et à l'extérieur (air ambiant)



D'UN ACCÈS INSUFFISANT À L'EAU, À L'ASSAINISSEMENT et à l'hygiène



DES PRODUITS CHIMIQUES et des agents biologiques



DES RADIATIONS
Ultraviolets et radiations ionisantes



DU BRUIT DANS LES COMMUNAUTÉS



DES RISQUES PROFESSIONNELS



DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



DES CONSTRUCTIONS DANS L'ENVIRONNEMENT
Avec les logements et les routes



DES PRATIQUES AGRICOLES
Avec l'usage des pesticides et le recyclage des eaux usées



QUI SUBIT LE PLUS FORT IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT ?

Les impacts environnementaux sur la santé diffèrent selon l'âge et pèsent le plus lourdement sur les pauvres.

Les pays à revenu faible ou intermédiaire paient le plus lourd tribut aux maladies liées à l'environnement.



Les hommes

sont légèrement plus touchés du fait des risques professionnels et des traumatismes.

Les femmes

sont le plus exposées aux risques liés à l'environnement traditionnel, comme la fumée provenant des combustibles solides pour cuisiner ou le transport de l'eau.

Les enfants de moins de cinq ans et les adultes âgés de 50 à 75 ans sont les plus affectés par l'environnement.



CHAQUE ANNÉE

4,9 MILLIONS

de décès chez les adultes

âgés de 50 à 75 ans. Les principales causes sont les maladies non transmissibles et les traumatismes.

1,7 MILLION

de décès chez les enfants

de moins de cinq ans. Les principales causes sont les infections respiratoires basses et les maladies diarrhéiques.



Organisation
mondiale de la Santé

#EnvironmentalHealth

Quelques données de l'OMS



PROTÉGER LES **ENFANTS** DE L'ENVIRONNEMENT

Chaque année, 1,7 million de décès d'enfants de moins de 5 ans sont liés à l'environnement.

570 000 morts



Infections respiratoires, dont la pneumonie

360 000 morts



Diarrhée

270 000 morts



Problèmes néonataux, dont la prématurité

200 000 morts



Traumatismes accidentels, comme les brûlures ou les noyades

200 000 morts



Paludisme

26%



Organisation mondiale de la Santé

En réduisant les risques environnementaux, on pourrait éviter un quart de ces décès.

Merci de votre attention !

https://ec.europa.eu/europeaid/commission-communication-next-steps-sustainable-european-future_en

Contact

Mme Claire Plateau.

Tél. : 01 41 17 53 13

Courriel : claire.plateau@insee.fr

Insee

18 bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14

www.insee.fr  

Informations statistiques :

www.insee.fr / Contacter l'Insee

09 72 72 4000

(coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
